

## La mairie

Pour pouvoir se marier, il est impératif de retirer, déposer et remplir un dossier de mariage à la mairie.

### Qui peut retirer le dossier de mariage?

---

La plupart des mairies exigent que les futurs mariés viennent retirer eux-mêmes le dossier de mariage, donc pas de demande par courrier (il faut se déplacer) et pas de demande par procuration.

### Où retirer le dossier de mariage?

---

A la mairie du domicile habituel de l'un ou de l'autre des futurs mariés.

### Quand retirer le dossier de mariage?

---

Il est conseillé de retirer le dossier en mairie le plus tôt possible, car la plupart des mairies acceptent de réserver la date, et même l'heure de la cérémonie civile dès le retrait du dossier.

A déposer minimum 11 jours avant la date prévue, et maximum 2 mois avant (certaines pièces à fournir n'ont une validité que de 2 mois).

### Comment compléter le dossier ?

---

Le dossier de mariage retiré en mairie mentionne les pièces justificatives à fournir :

- un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (délivré par la mairie de naissance).
- une pièce d'identité.
- 2 justificatifs de domicile (ou une attestation sur l'honneur d'hébergement accompagné d'une copie de la pièce d'identité et des justificatifs de domicile de l'hébergeant).
- la liste des témoins et leur fiche d'état civil.
- un certificat d'examen pré-nuptial délivré par votre médecin datant de moins de 2 mois.
- éventuellement : un certificat notarié du contrat de mariage.

Et en plus ...

- Veufs : fiche d'état civil du précédent conjoint.
- Divorcés : Extrait d'acte de naissance ou d'acte de mariage portant mention du divorce.
- Étrangers : un extrait d'acte de naissance en langue étrangère de moins de 6 mois et l'acte de naissance traduit en français par un traducteur agréé.
- Étrangers : certificat de capacité matrimoniale ou d'un certificat de coutume lorsqu'il réclame l'application de sa loi nationale (délivré par le consulat).
- Enfant à légitimer : extrait d'acte de naissance de l'enfant, datant de moins de 3 mois.
- La visite pré-nuptiale qui permettait d'obtenir le certificat pré-nuptial obligatoire a été abrogée.

## Le contrat de mariage

Si vous ne signez pas de contrat de mariage, vous serez soumis au régime légal de la

### Communauté réduite aux acquêts

---

En voici les principes :

- Les biens acquis avant le mariage restent des biens propres.
- Les biens reçus personnellement par héritage ou donation pendant le mariage sont également des biens propres.
- Les biens acquis pendant le mariage par l'un des époux sont des biens communs.
- Les dettes contractées pendant le mariage engagent (sauf exception) la communauté.

Vous pouvez également choisir entre différents contrats de mariage :

### Communauté universelle

---

- Tous les biens, acquis par chacun avant le mariage, acquis conjointement pendant le mariage ou reçus par héritage ou donation sont des biens communs.
- Toutes les dettes contractées ensemble ou personnellement engagent la communauté.

On peut également y associer une clause d'attribution intégrale de la communauté : le conjoint survivant héritera de la totalité des biens sans avoir de droits de succession.

### La séparation de biens

---

- Il n'y a aucun bien commun, ni aucune dette commune.

### Participation aux acquêts.

---

Ce régime est un régime mixte : durant le mariage, il fonctionne comme un régime de séparation de biens, chacun des époux gère ses biens propres et est responsable de ses dettes.

A la dissolution, les acquêts représentent pour chacun des époux la différence entre la somme de ses biens propres à la date de la signature du contrat et la somme de ceux-ci à la date de la dissolution. Cette somme, si elle est positive, est partagée conformément aux termes du contrat entre les époux; si elle est négative, chacun reste responsable de ses moins values.

### Comment signer un contrat de mariage ?

---

Pour signer un contrat de mariage, il est impératif de se rendre chez un notaire, il est le seul habilité à rédiger ce type d'acte.

## Coût d'un contrat de mariage

---

Si aucun des futurs époux ne possède aucun bien propre, les frais d'enregistrement et de timbres fiscaux s'élèveront approximativement à 300 euros. Dans le cas contraire, il faudra y ajouter l'émolument du notaire au prorata de la valeur des biens portée au contrat.

## Conseils

---

Comment s'y retrouver parmi ces différents contrats, quel contrat convient le mieux à ma situation ?

Le régime légal de la communauté réduite aux acquêts (qui ne nécessite aucune démarche auprès d'un notaire) convient dans la plupart des cas.

Le régime de la communauté universelle convient particulièrement bien à ceux qui souhaitent que leur conjoint conserve la totalité des biens au jour de leur décès.

La séparation de biens est particulièrement adaptée aux entrepreneurs individuels qui souhaitent prémunir leur conjoint de leurs éventuelles dettes.

Le contrat de mariage est signé librement et d'un commun accord entre les futurs époux, en aucun cas il ne doit être imposé par les parents de l'un ou de l'autre pour préserver les biens de la famille.

Il est tout à fait possible de changer de régime matrimonial ou de changer les clauses du contrat au cours du mariage (sous certaines conditions), néanmoins le coût de cette modification étant proportionnel à la valeur des biens, il est plus intéressant de choisir dès le début le contrat le mieux adapté.

Pour toute question d'ordre juridique au sujet du contrat de mariage, n'hésitez pas à consulter un notaire.

## Planning du mariage

### J -12 mois

---

- Rendez-vous des familles.
- Chercher et réserver le lieu de réception.
- Contacter la mairie.
- Contacter l'organisme religieux.
- Fixer la date.
- Fixer le budget.

### J -10 mois

---

- Chercher les lieux d'hébergement.
- Choisir la voiture.
- Dresser une liste d'invités provisoire.
- Prospecter la restauration.
- Prospecter l'animation.
- Prospecter le photographe.
- Prospecter les tenues (robe, costume, cortège).

### J -8 mois / J -6 mois

---

- Choisir la décoration des lieux et florale.
- Choisir la papeterie.
- Choisir le voyage de noces.
- Choisir les témoins.
- Commencer les essais de tenues, de coiffure et de maquillage.
- Confirmer les différents prestataires choisis.
- Dresser une liste d'invités définitive pour la réception.
- Dresser une liste d'invités définitive pour le vin d'honneur.
- Premier essayage de la robe.
- Prévenir les invités officieusement pour qu'ils puissent s'organiser à être disponibles.
- Réserver le matériel de réception.

### J -4 mois

---

- Arrêter le menu du mariage.
- Contacter un notaire si contrat de mariage.
- Définir le style de l'animation.
- Déposer votre liste de mariage.
- Envoyer les faire-part.
- Organiser les déplacements.
- Passer la visite pré-nuptiale (*le certificat pré-nuptial n'existe plus !*).
- Premier essayage des tenues marié et cortège.
- Premier rendez-vous d'essai coiffure et maquillage.
- Second essayage de la robe de mariée.

## J -3 mois / J -1 mois

---

- Assurer le mariage.
- Choisir le bouquet de la mariée.
- Choisir les alliances.
- Choisir les dragées et/ou cadeaux des invités.
- Définir la décoration des lieux et florale de façon définitive.
- Déposer le dossier civil en mairie.
- Second essayage des tenues marié et cortège.
- Second rendez-vous d'essai coiffure et maquillage.
- Troisième essayage de la robe.

## J -1 mois / J -15 jours

---

- Confirmer le nombre d'invités définitifs au traiteur.
- Faire une mise au point définitive avec l'animateur.
- Préparer les dragées, confettis, cadeaux invités.
- Préparer les plans de tables.
- Réserver le voyage de nocces.
- Réserver les lieux d'hébergements.
- Réserver les moyens de déplacements.
- Dernier essayage de la robe de mariage.
- Dernier essayage des tenues marié et cortège.
- Dernier rendez-vous d'essai coiffure et maquillage.
- Rappeler les dates et heures de la réception aux différents prestataires.
- Enterrer sa vie de célibataire.

## J -8 jours / J -1 jour

---

- Accueil des invités éloignés.
- Aller chercher les alliances.
- Aller chercher les tenues et accessoires.
- Décoration des lieux de réception.
- Décoration des voitures.
- Préparer une trousse de secours / une trousse beauté.

## Les anniversaires de mariage

### Votre anniversaire de mariage : de 1 an a 80 ans de mariage

---

- 1 an Coton
- 2 ans Cuir
- 3 ans Froment
- 4 ans Cire
- 5 ans Bois
- 6 ans Chypre
- 7 ans Laine
- 8 ans Coquelicot
- 9 ans Faïence
- 10 ans Etain
- 11 ans Corail
- 12 ans Soie
- 13 ans Muguet
- 14 ans Plomb
- 15 ans Cristal
- 16 ans Saphir
- 17 ans Rose
- 18 ans Turquoise
- 19 ans Cretonne
- 20 ans Porcelaine
- 21 ans Opale
- 22 ans Bronze
- 23 ans Béryl
- 24 ans Satin
- 25 ans **Noces d'Argent**
- 26 ans Jade
- 27 ans Acajou
- 28 ans Nickel
- 29 ans Velours
- 30 ans Perle
- 31 ans Basane
- 32 ans Cuivre
- 33 ans Porphyre
- 34 ans Ambre
- 35 ans Rubis
- 36 ans Mousseline
- 37 ans papier
- 38 ans Mercure
- 39 ans Crêpe
- 40 ans Emeraude
- 41 ans Fer
- 42 ans Nacre
- 43 ans Flanelle
- 44 ans Topaze
- 45 ans Platine
- 46 ans Lavande
- 47 ans Cachemire
- 48 ans Améthyste
- 49 ans Cèdre
- 50 ans **Noces d'Or**
- 55 ans Orchidée
- 60 ans **Noces de Diamant**
- 65 ans Palissandre
- 70 ans Vermeil
- 75 ans Albâtre
- 80 ans Chêne